



## Buz Easy Universal BE 10

Nettoyant d'entretien tensioactif  
à base d'alcool



EU Ecolabel:  
PL/020/029

### Domaines d'application

- Idéal pour toutes les surfaces et tous les matériaux résistant à l'eau, tels que par exemple les plastiques, les surfaces laquées, les surfaces en verre et en miroir, la céramique, le métal et l'acier inoxydable
- Convient à tous les revêtements de sol résistants à l'eau tels que le PVC, le linoléum, la pierre naturelle et artificielle, la céramique et le grès fin, les sols stratifiés, les parquets vitrifiés, etc.

### Caractéristiques du produit

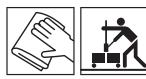
- Eco-certifié, récompensé par l'Ecolabel européen
- Nettoyant universel respectueux des matériaux
- pH neutre
- Sèche rapidement, sans bande et sans résidus
- Une bonne capacité de mouillage garantit l'élimination de la saleté sur toute la surface et une brillance uniforme et éclatante
- Laisse un parfum frais agréable et durable

### Remarque

- Un bon dosage permet de réduire les coûts et de préserver l'environnement.
- \*Dosage selon les critères de l'Ecolabel européen : Légère saleté : 20 ml / 10 l ; salissure normale : 50 ml / 10 l.
- Des aides au dosage sont disponibles sur demande.
- Ne pas utiliser sur du bois non vitrifié ou du verre acrylique (PMMA).
- La bouteille d'origine peut être facilement rechargeée à partir de la cartouche pratique, ce qui permet d'économiser les déchets d'emballage.
- Les changements ou différences de couleur du produit n'ont aucune influence sur la qualité. L'image du produit peut présenter des différences de couleur et de forme par rapport à l'original.
- Sécurité :** Les mentions de danger et les précautions de sécurité figurent dans la fiche de données de sécurité correspondante, disponible à l'adresse [www.buzil.fr](http://www.buzil.fr).
- Stockage :** Toujours garder les récipients fermés. Conserver à température ambiante dans le récipient d'origine. Utiliser les emballages ouverts dans les 9 mois.
- Protection de l'environnement :** Introduire les récipients vides dans le système double. Pour des informations détaillées, voir Informations environnementales.

### Utilisation et dosage

- Toujours utiliser de l'eau froide.
- Des aides au dosage sont disponibles sur demande.
- \*Dosage selon les critères de l'Ecolabel européen : Salissures légères : 20 ml / 10 l ; salissures normales : 50 ml / 10 l.
- Éliminer les contenants vides dans le système double.
- La bouteille d'origine peut être facilement remplie à partir du bidon pratique, ce qui permet d'économiser les déchets d'emballage.
- Consommation: 0,01 - 0,06 ml / par m<sup>2</sup>



20 - 50 ml  
/ 10 l Eau



50 ml / 600  
ml Eau

- Préparer les solutions d'application et les consommer au plus tard dans les 24 heures.

### Plus d'informations

- Couleur du produit:** bleu
- Label écologique européen:** PL/020/029
- Code GISBAU :** GU 40
- Code UFI:** 37V0-MOME-T004-HXTU
- À usage professionnel uniquement.

### Unités de vente

- BE10-0010: 60 x 10 l bidon
- BE10-0001: 600 x 1 l bouteille



Information : certains produits ne sont pas disponibles à l'international. N'hésitez pas à contacter votre conseiller.  
Les indications de nos fiches techniques reposent sur nos recherches et nos expériences, et correspondent au stade actuel de nos connaissances. Nous ne pouvons toutefois ni contrôler ni influencer les différentes conditions d'utilisation, les différents immeubles et produits. Nous ne pouvons donc donner dans nos fiches techniques que des informations générales. En conséquence, la qualité du travail dépend de l'étude professionnelle du projet et de l'utilisation par l'applicateur. En cas de doute, celui-ci est tenu de vérifier systématiquement la compatibilité du matériau à traiter avec le produit Buzil dans une zone peu visible, ou de consulter notre service technique. Nous ne pourrons donc en aucun cas être tenus pour responsables des indications estimées incomplètes ou incorrectes portées sur nos documentations d'information, sauf en cas de faute grossière (intention ou négligence grossière). D'éventuelles exigences basant sur la Loi allemande relative à la responsabilité des produits ne seront pas prises en compte. Cette édition annule et remplace les précédentes.

Date 04.04.2025